



## Compte rendu FSU 02 CHSCT D du vendredi 25 mars 2022

Présents pour la FSU02 : Hélène ALLANIC, Philippe ASCASO, Christophe BOUCHEZ et Marc MEUNIER  
UNSA 1, FO 2

L'IA-DASEN préside l'instance en présence du secrétaire général, du directeur de cabinet, du conseiller départemental de prévention.

*Compte tenu du caractère extraordinaire de notre instance avec pour point unique la question sanitaire du département, le GEN-CFDT et le SNALC ont été invités.*

L'IA-DASEN présente la situation sanitaire du département :

- Le protocole sanitaire :

Il a évolué depuis le 21 mars. Il précise qu'il n'y a plus de quarantaine pour les cas contacts. Un test est demandé à J+2 du dernier contact avec le cas positif, ou dès l'information si au-delà de J+2.

- Le port du masque :

**Il est fortement recommandé pendant 7 jours dans les classes où il y a au moins 1 élève qui est cas positif.**

En réponse à **une question posée par la FSU**, l'IA-DASEN indique que **TOUS** les personnels de l'EN peuvent continuer à demander des masques. Des masques FFP2 peuvent aussi être demandés si besoin par les personnels ne travaillant pas dans le 1<sup>er</sup> degré. Les collègues pourront aller récupérer, au besoin, ces masques dans les circonscriptions, en fonction des stocks existants. L'information va être transmise aux chefs d'établissement. 4000 masques FFP2 ont été livrés dans le 1<sup>er</sup> degré.

- Les cas positifs :

Au début du mois de mars, il y avait 386 cas positifs parmi les élèves, il y en a 1131 aujourd'hui, Le nombre de cas a donc été multiplié par 2,9 en 3 à 4 semaines. La positivité continue d'augmenter. Pour mémoire, en janvier, il y avait 5000 à 6000 cas au plus fort de la vague, et entre 3000 et 3800 cas positifs remontés avant les congés.

- Absence des personnels :

Dans le 1<sup>er</sup> degré, les remontées se font toutes absences confondues, en plus de la COVID, il y a une recrudescence d'autres maladies (comme la grippe). En plus des absences pour maladie s'ajoutent les absences pour garde d'enfants d'enseignants qui sont positifs.

Au cours des 3 dernières semaines, en moyenne, il y a eu entre 280 à 350 enseignants du 1<sup>er</sup> degré absents dans l'Aisne. Aujourd'hui, 5 % des classes sont non remplacées, soit environ 50 classes.

Il y a toujours une mise en tension du remplacement dans l'Aisne.

- Campagne de tests salivaires :

La campagne se poursuit dans le département avec un rythme de 2000 tests en mars (pour 5000 à 7000 avant les congés de fin d'année).

En réponse à **une question de la FSU**, l'IA DASEN précise que le « suivi du panel » des écoles et collèges pour les tests salivaires est abandonné depuis décembre à la suite d'une demande ministérielle.

Lors de ces tests, le taux de positivité est compris entre 1 et 1,2 (soit environ 30 cas) avec une légère augmentation cette semaine. Par exemple, si le choix est fait de tester des élèves dans une école où il y a déjà 5 cas positifs, il est possible de trouver 30 positivités à la suite des tests salivaires.

### Taux d'incidence du Département :

En 3 semaines le taux d'incidence est passé de 450 à 625 au 17/03 (pour rappel, il était bien souvent compris entre 3000 et 3500 au mois de janvier).

**La FSU** intervient pour donner les chiffres plus actuels provenant du site « géodes santé publique France » :  
Au 21 mars le taux d'incidence du département est de 1017 cas positifs pour 100 000.

Tranches d'âge	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18 et +
Taux d'incidence	423.29	663.80	1455.65	1705.09	1379.86	954.08

**La FSU** précise que ces taux sont toujours en hausse. Elle rappelle que les taux des tranches d'âge concernant nos usagers (les élèves) sont encore les plus élevés.

En réponse à **la FSU**, **l'IA-DASEN** annonce avoir fait remonter le besoin d'évolution de la FAQ avec le passage de « fortement recommandé » à « impose » le port du masque pour les cas contacts.

**L'IA-DASEN, dans son rôle de conseil, préconise le port du masque.**

**La FSU** demande que ce conseil soit communiqué à tous les personnels. Elle insiste également sur le fait qu'il serait opportun de rappeler aux collègues que l'autotest n'est pas préconisé en cas de symptômes.

**En cas de symptômes, il faut faire un test antigénique ou RT-PCR.**

#### - Hospitalisation :

**L'IA-DASEN** indique que le nombre d'hospitalisation en soin critiques est en baisse. Depuis début mars nous sommes passés de 15 à 11 personnes hospitalisées. En janvier, il y en avait deux à trois fois plus.

#### - Vaccination dans le département :

Dans l'Aisne, 91,3 % des élèves âgés de plus de 12 ans ont reçu au moins 1 dose, et 84,7 % au moins 2 doses. En France le taux de vaccination pour cette tranche d'âge est de 82,1 %.

-Démarche à suivre pour les dotations en masques pour personnels vulnérables : pour les FFP2 1er degré auprès des IEN ou des circonscriptions, pour le 2<sup>nd</sup> degré auprès des chefs d'établissement.

4000 FFP2 redistribués dans le 1<sup>er</sup> degré.

#### - Capteurs CO<sub>2</sub> :

En réponse à une question de **la FSU**, **l'IA-DASEN** précise qu'il constate une faible remontée des demandes de subventions. Certaines communes font des achats sans pour autant solliciter la subvention au rectorat. Contrairement à ce qui avait été annoncé à **la FSU** lors de la prochaine instance, **L'IA-DASEN** précise que l'expertise de l'ISST sur les différents capteurs a été transmises aux élus mais pas aux directions d'école pour transmission pendant les conseils d'école aux collectivités car le rectorat devait apporter un ajout à l'expertise.

**La FSU** précise que les capteurs à bas coût ont une technologie qui donne des mesures plutôt fantaisistes.

**La FSU rappelle que la technologie « NDIR (capteur infrarouge non dispersif) » fait référence pour la mesure du taux de CO<sub>2</sub>. Cette technologie est précise et fiable.**

#### - Formations continues :

**L'IA-DASEN** annonce avoir maintenue les formations diplômantes, toutes les autres formations continues sont suspendues depuis le 18 mars.

**L'IA-DASEN propose d'aborder l'accueil des élèves ukrainiens dans l'Aisne.**

Le suivi est effectué par la préfecture, le rectorat, la DSDEN et différents services de l'Etat. Plusieurs courriers ont été transmis aux chef.fes d'établissement et aux directions d'école.

Aujourd'hui, 34 élèves sont scolarisés dans le département, de la maternelle au lycée.

Les familles ukrainiennes qui arrivent dans l'Aisne sont souvent accueillies par des connaissances de travail ou des proches.

Pour les élèves, ils sont affectés au plus proche du dispositif /domicile d'accueil.

S'il n'y pas de dispositif UP2A, ce sont des personnels intervenants CASNAV qui se déplacent.

**L'IA DASEN** donne l'exemple de la mise en place de FLE sur 1/3 du temps de scolarisation de lycéens. (FLE = français langue étrangère)

**L'IA-DASEN** annonce que si besoin, il augmentera la quotité de décharge des intervenants CASNAV pour couvrir les besoins. Les modulations se font au fil de l'eau et pour une prospective sur du long terme.

Juridiquement, ces personnes jouissent du « droit à l'accueil temporaire » qui est inscrit dans le droit européen. Ce dispositif donne droit au logement, au travail et aux soins (par le SAMU, vérification des vaccinations...).

Pour information, **L'IA-DASEN** annonce que les Axonais ont été particulièrement généreux dans leurs dons. Les associations de l'Aisne disent ne plus avoir besoins de dons matériels mais de dons financiers pour permettre d'acheminer tous les dons. Par exemple, un transport par camion de Laon vers la Pologne coute 3 000€. L'OPAL a mis à disposition 17 logements à Hirson et 20 à Laon.